

PIECES A FOURNIR POUR PASSEPORTS OU CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ.

PRESENCE OBLIGATOIRE DE L'INTERESSE AU DEPOT DU DOSSIER ET AU RETRAIT DU TITRE.

-FORMULAIRE CERFA A COMPLETER AVEC L'IDENTITE DES PARENTS, DATES ET LIEU DE NAISSANCE.

- CARTE D'IDENTITE OU PASSEPORT DU DEMANDEUR.

Pré- demande en ligne

Lien : <https://passeport.ants.gouv.fr> ou

Lien : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

POUR UNE PREMIERE DEMANDE, **SI LE DEMANDEUR NE PEUT PAS FOURNIR SA CARTE D'IDENTITE**, FOURNIR UN ACTE DE NAISSANCE MENTIONNANT LES DATES ET LIEUX DE NAISSANCE DES PARENTS (VERIFIER SI COMMUNE ADHERENTE A COMEDec.)

- 1 PHOTO COULEUR RECENTE (MOINS DE 6 MOIS) AUX NORMES EN VIGUEUR

- UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE RECENT – QUITTANCE EDF, GDF, TELEPHONE, **DATANT DE MOINS DE 3 MOIS OU AVIS D'IMPOSITION OU DE NON IMPOSITION** (si vous êtes hébergé, fournir en plus, la pièce d'identité de l'hébergé avec une attestation d'hébergement manuscrite).

-Renouvellement passeport ou Carte Nationale d'identité (rendre l'ancien titre)

Carte Nationale d'identité (gratuite)

Sauf en cas de perte ou vol,

(Prévoir 25€ en timbre fiscaux).

TARIF PASSEPORT :

MAJEURS :- **86 € EN TIMBRES FISCAUX** : A ACHETER EN MAISON DE LA PRESSE OU FOURNIR DES TIMBRES DEMATERIALISES SUR INTERNET SITE : timbres.impots.gouv.fr

- MINEURS DE MOINS DE 15ANS : **17€** EN TIMBRES FISCAUX

- MINEURS DE 15 A 18 ANS : **42€** EN TIMBRES FISCAUX

DOSSIERS MINEURS

POUR LES MINEURS : PRESENCE OBLIGATOIRE DE L'AUTORITE PARENTALE ET DE L'ENFANT AU DEPOT DU DOSSIER AINSI QU'AU RETRAIT DU PASSEPORT OU CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ.

(MEMES PIECES QUE POUR LES DOSSIERS ADULTES.)

-FOURNIR EN PLUS, LA CARTE D'IDENTITE DE L'AUTORITE PARENTALE

- POUR UNE PREMIERE DEMANDE FOURNIR UNE COPIE INTEGRALE DE SON ACTE DE NAISSANCE MENTIONNANT LES DATES ET LIEUX DE NAISSANCE DES PARENTS (VERIFIER SI COMMUNE ADHERENTE A COMEDec)

(EN CAS DE DIVORCE DES PARENTS JOINDRE LA PHOTOCOPIE DU JUGEMENT DE DIVORCE (plus la convention définitive le cas échéant) ainsi que le livret de famille

Horaires pour dépôt et retrait des passeports et des cartes nationale d'identité Biométriques :

Lundi : 13h30 – 17h00

Mardi : 8h00 – 12h00

Mercredi : 8h00 – 12h00

Vendredi : 8h00 – 12h00

Sur rendez vous uniquement

Tél Mairie : 05.53.87.02.70

ATTENTION : TOUTE DEMANDE NON COMPLETE, OU AVEC DES PIECES NON VALIDES, (justificatif de domicile non accepté par la Préfecture, etc...), LE DOSSIER NE SERA PAS TRAITÉ